

**Comité des Statuts et Règlements**  
**Compte rendu de la réunion du 21 mars 2012**  
**Bureau national de l'ACEP**  
**Salle de conférence**  
**13 h**

**Présences** : M. Zinck (présidence), S. Gagnon, A. Kurikshuk-Nemec, L. Haméon, S. Mullen, A. Picotte, P. Rosen, C. Poirier, C. Danik, J. Ouellette et D. Martin.

**Absences justifiées** :

**1. Adoption de l'ordre du jour**

**Consensus** : adopter l'ordre du jour.

**2. Adoption du compte rendu de la dernière réunion**

Consensus : adopter le compte rendu.

**3. Suivis**

**3 a) Avis juridique sur l'article 19 – Révocation**

**Consensus** : reporter à la réunion d'avril et en faire le seul point à l'ordre du jour.

**Suivi** : D. Martin apportera les modifications à l'article 19 selon la recommandation du conseiller juridique et préparera un document de référence renfermant toutes les dispositions et tous les règlements pertinents.

**4. Affaires nouvelles**

**4 a) Choix d'un nouveau président**

S. Mullen se porte volontaire comme nouveau président et M. Zinck sera président suppléant si S. Mullen ne peut être présent en raison de son travail.

**4 b) Résolution de R. Brockington**

- Dresser un tableau à faire circuler d'abord au sein du CNC, puis après la contribution du CNC, aux membres du CDSL.
- Faire rapport au CEN à sa réunion de mai selon la résolution du CEN à l'endroit du CNC.

- a. Le CNC a **convenu** que le processus par lequel le Conseil des présidents doit soulever des enjeux auprès du CEN a été couvert par les articles 22 et 23.
- b. Le CNC a convenu que le paragraphe 6 doit être légèrement reformulé.

### **5. Points reportés**

#### **5 a) Examen des Statuts et Règlements par le conseiller juridique**

Ce point est en suspens pour le moment.

#### **5 b) Ébauche de résolution pour établir un sous-comité d'examen des Règlements de sections locales**

Ce point est en suspens pour le moment.

### **Levée de la séance**

La séance est levée à 14 h 40.